



Y AURA-T-IL DES CHASSEURS EN L'AN 2000

L'OPINION
DE M. SAINTENY *

■ **Monsieur le Ministre, vous êtes Président de l'Association française du Fonds Mondial pour la Nature. Mais vous êtes aussi grand chasseur.**

Tout d'abord comment pouvez-vous concilier ces responsabilités et ce goût ?

Dans le cadre de l'aménagement de la nature qui vous préoccupe, que pensez-vous de l'avenir de la chasse en France ?

— Ce n'est pas un paradoxe que d'être un homme qui aime la nature et cherche à la protéger et d'être également chasseur. Je dirais, au contraire, que ceci ne devrait étonner personne ; il s'agit là d'une chose qui me semble absolument naturelle. Tout chasseur digne de ce nom a commencé par être un amoureux de la nature. C'est en parcourant, en comprenant la nature qu'il est devenu chasseur. J'entends chasseur au sens élevé, au véritable sens du mot, chasse signifiant pour moi recherche et, bien entendu, connaissance de la faune sauvage, de ses mœurs et de son environnement.

Ce n'est pas non plus un paradoxe de prétendre que certaines espèces ont été sauvées de l'extermination par les chasseurs eux-mêmes. C'est peut-être une manifestation d'égoïsme que certains ne manqueront pas de condamner, mais ce n'en est pas moins un fait indiscutable.

Pour en revenir à la question que vous m'avez posée, nous nous trouvons effectivement en face d'un grave problème : dans cet aménagement de la nature qui nous préoccupe, dans la nature telle qu'on peut l'imaginer en l'an 2000, quelle sera encore la place de la chasse ?

Il nous faut ici dissocier la France de son contexte européen. La France, en effet, a, dans cet ensemble géographique, une situation cynégétique très particulière et, malheureusement, fort peu enviable. Si beaucoup de pays européens ont su garder à la chasse son rôle économique, qui est important, son rôle social aussi, et en tirent des profits qui sont loin d'être négligeables, si la chasse constitue pour certains de ces pays un de leurs principaux supports touristiques, il n'en est pas de même chez nous. Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Espagne ont su conserver à la chasse ce caractère privilégié — car c'était un privilège — qui était le sien dans les régimes précédents. Les révolutions qui ont secoué ces pays n'ont rien changé à cette situation et, de ce fait, le nombre des chasseurs est demeuré restreint. Le gibier, en conséquence, s'y est maintenu en abondance et l'organisation de la chasse permet aussi d'en tirer des revenus très appréciables.

En France la situation est tout à fait différente. Vous n'ignorez pas qu'il est chez nous deux millions de porteurs de permis, ce qui signifie qu'il existe dans notre seul pays autant de chasseurs que pour l'ensemble du reste de l'Europe.

■ **Avant de poursuivre cet entretien, permettez-moi de vous demander quelle est, au fait, l'importance du gibier en France par rapport à celle des pays que vous venez de citer ?**

— Avec le système qui est le nôtre, en dehors des chasses sur lesquelles un élevage intensif est pratiqué et sur lesquelles il n'est plus question de « chasser » mais de « tirer », le gibier que je qualifierai de « banal » a subi une régression spectaculaire. Si certaines régions se trouvent encore pourvues en gibier par la proximité des chasses organisées voisines qui pratiquent cet élevage sur une grande échelle, si d'autres sont repeuplées régulièrement par les Fédérations de chasse, le gibier autochtone naturel, qui est resté très abondant dans les pays que nous évoquions tout à l'heure, n'existe pratiquement plus en France et c'est la raison pour laquelle le tir en battue de gibier d'élevage s'est considérablement développé dans notre pays depuis une trentaine d'années.

* Ancien ministre
Opinion recueillie par Paul-Henry Plantain

■ **La situation critique de la chasse en France a pour cause, c'est évident, le nombre excessif des chasseurs, mais le comportement sur le terrain de quantité de ces chasseurs n'apparaît-il pas également comme infiniment préjudiciable à la chasse?**

— Vous avez parfaitement raison. Le manque de sportivité qui caractérise souvent les chasseurs contemporains est une des causes fondamentales de la décadence de la chasse et justifie les inquiétudes que nous nourrissons quant à son avenir. J'estime personnellement que si le chasseur se comporte mal à la chasse, c'est qu'il est trop ignorant de la Nature. Trop souvent en effet, trop de chasseurs (ou soi-disant tels) citadins sont des hommes qui ont choisi la chasse pour occuper leurs loisirs, ou par hygiène, et non par goût, ou par atavisme. Pour de nombreux chasseurs venus des villes, et peu au fait des mœurs du gibier et de son environnement, chasser consiste, le plus souvent, à tirer sans discernement sur tout ce qui court et sur tout ce qui vole.

Cette attitude est exactement à l'opposé de celle d'un homme digne du nom de chasseur. Le chasseur, le vrai, est au contraire à mes yeux l'homme qui, se trouvant privé de la faculté physique ou légale de porter un fusil, n'en continuerait pas moins à arpenter plaines et bois. C'est celui-là le vrai chasseur, un homme qui, avant tout, aime la nature, essaie d'en comprendre les lois et les mécanismes, étudie les animaux qui la peuplent, et se livre avec eux, de temps à autre, à ce véritable duel inégal et cruel, certes, mais combien passionnant qu'est la chasse.

■ **Dans cette optique, ne croyez-vous pas que la chasse photographique puisse constituer un des modes de chasse de l'avenir?**

— J'en suis persuadé. Nombre de grands chasseurs deviennent de plus en plus photographes. La chasse photographique conserve à ses adeptes toutes les émotions réservées au chasseur à tir. Ses techniques, qu'elles soient d'approche ou d'affût, sont identiques ; les réflexes de « tir » sont les mêmes, et si le chasseur photographique est privé de la satisfaction indéniable que procure la réussite

sanctionnée par un beau coup de fusil, il échappe à ce sentiment confus mêlé de culpabilité et de gêne que beaucoup d'entre nous éprouvent devant la dépouille d'un gibier longtemps convoité et pisté.

Le chasseur photographique qui, au lieu d'un trophée, rapporte un cliché réussi, en retire une satisfaction identique, sinon supérieure, à celle qu'il éprouverait après avoir jeté bas l'animal qu'il a poursuivi plusieurs heures et quelquefois plusieurs jours.

■ **En dehors de cette évolution des modes de chasse et pour revenir à la chasse elle-même, pensez-vous, Monsieur le Ministre, que des mesures administratives puissent encore être prises pour tenter de redresser une situation aussi critique?**

— Très certainement. Il est bien évident que la chasse est une activité très complexe qui se manifeste dans les domaines les plus divers. Elle justifierait une organisation propre, bien structurée, bien adaptée, composée de spécialistes, particulièrement au fait des problèmes posés. Je crois que pour la chasse, c'est une question de vie ou de mort.

En France, en l'an 2000, ou bien la chasse existera encore et sera devenue un secteur important et rentable de l'économie du pays parce qu'elle aura été organisée, aménagée comme elle doit l'être, avec à sa tête une administration compétente, jouissant d'une autonomie et d'une autorité presque totales, ou bien elle ne sera plus qu'un souvenir.

■ **Dans ces conditions, estimez-vous alors que l'avenir de la chasse en France puisse résider dans une politique qui préconiserait le repeuplement, à partir d'élevages ou d'importations, ou bien conviendrait-il plutôt de protéger ce qui demeure encore et de ménager l'avenir des animaux de chasse en créant des parcs et des réserves?**

— Je crois que les mesures de protection sont celles qui s'imposent en priorité, car le gibier étranger importé en France s'y acclimata généralement mal et est souvent, de ce fait, plus vulnérable aux épizooties. J'estime qu'il serait infiniment plus rationnel, et plus rentable, de protéger notre gibier indigène, d'en assurer le développement, au lieu d'attendre sa complète disparition pour procéder à des importations massives, au demeurant fort onéreuses et pas toujours efficaces. Nos territoires sont extrêmement nourriciers et nos gibiers, petits ou grands, s'y développent aisément. Je ne crois pas non plus qu'il y ait intérêt à introduire en France des animaux-gibier appartenant à des espèces exotiques. Il faut, en Europe, repeupler avec des animaux européens dont nous devons nous attacher à assurer le maintien et même le développement. Les diverses tentatives qui ont été faites pour importer du gibier en provenance d'autres continents, telle l'expérience du colin de Virginie ont, en général, été vouées à l'échec. Vous objecterez à ceci que le faisan est là pour m'infliger un démenti, puisqu'il s'agit d'un oiseau d'origine asiatique, mais son introduction est maintenant si lointaine que nous pouvons le considérer comme partie intégrante de l'avi-faune européenne. Je vous répondrai donc sans hésiter qu'à mon avis il faut repeupler « européen ».